

Contexte de la formation

Mise à jour des connaissances à l'occasion de la réforme du CCAG TRAVAUX 2021

Public concerné

Chefs de chantier, conducteurs de travaux, directeurs d'agences, directeurs d'exploitation, service juridique et responsables administratif et comptable

Prérequis

Connaissances pratiques et/ou théoriques du CCAG travaux : formation de mise à jour et/ou perfectionnement

Objectifs

Identifier les nouvelles règles du CCAG travaux

Acquérir des réflexes sur la gestion contractuelle des marchés de travaux

Identifier les pièges et protéger l'équilibre économique de son marché

Programme

Introduction – Genèse de la réforme

1. Modernisation du CCAG TRAVAUX

- Le CCAG et la dématérialisation
- De nouvelles préoccupations :
RGPD et développement durable, PI, Clause d'insertion sociale
- Harmonisation du CCAG travaux au code de la commande publique et au CCAG Moe

2. La responsabilisation du maître de l'ouvrage

- Association du maître de l'ouvrage tout au long de l'exécution du chantier (la délivrance des OS)
- Renforcement du devoir d'information de la maîtrise d'ouvrage (11 -17 -28-32)
- Le maître de l'ouvrage est au cœur du dispositif financier (articles 12-14-19)

3. Le CCAG de la bienveillance financière

- Le système de l'avance
- Le changement des règles applicables aux prix nouveaux
- Une application mesurée des pénalités de retard
- Possibilité d'une prime
- Précision sur la date de la fixation du prix pour l'actualisation ou la révision
- La prise en compte des difficultés imprévisibles :
 - o Prise en compte de circonstances imprévisibles (article 53)
 - o Instauration d'une clause de réexamen (article 54)

4. Le rééquilibrage des relations

- Une meilleure collaboration en cours d'exécution entre le maître de l'ouvrage et l'entreprise article 14 et 14.5
- Les pouvoirs conservés et renforcés de l'entreprise vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage (OS, dangereux, valorisation des travaux nouveaux, réception et procédure de décompte final)
- Le maintien des forclusions au bénéfice du titulaire (réception – décompte final)

5. Synthèse sur les temps forts du marché dans le cadre de l'exécution du marché

- La préparation du marché et le délai d'exécution
- Le paiement des acomptes
- La réception
- Le paiement du solde
- Rappel sur les fondements d'une réclamation
- Les nouvelles règles à signaler dans le cadre du décompte final

Modalités et délais d'accès

Pour vous inscrire, merci de compléter le bulletin d'inscription joint.

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, en fonction du nombre de places disponibles.

Formation pour 6 à 12 personnes.

Méthode et Moyens pédagogiques

Approche thématique et chronologique des règles du CCAG.

Echanges avec les participants – illustration par des exemples jurisprudentiels et des dossiers défendus par l’avocat formateur.

Utilisation d’un power point et vidéoprojecteur.

Lecture et commentaire des dispositions du CCAG travaux / comparaison avec le CCAG 2009.

Méthode mobilisée et modalités d’évaluation

Une évaluation des acquis en cours de formation par des interactions régulières avec les participants.

Une évaluation de la satisfaction des stagiaires :

- Questionnaire d’évaluation le dernier jour de formation

Formateur

Walter SALAMAND/Corentin CONGARD, avocats FIDUCIAL LEGAL BY LAMY

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Salle de formation située au rez-de-chaussée, et donc accessible aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d’aménager le contenu et le déroulé de la formation en fonction du handicap de la personne.

Validation

Délivrance de l’attestation de suivi de formation sur demande.

Organisation pratique

Formation **Inter-entreprises** organisée par **DFI TP**

Date : **12 juin 2024**

Durée et horaires : Formation de 1 jour (07 heures), **de 09h00 à 17h30**

Lieu : FRTP Pays de la Loire à NANTES

Contact : Blandine CHAUVET au 02.28.01.00.60

Tarif pédagogique : 445 € HT par stagiaire (déjeuner pris en commun, inclus).

Entreprise :

Adresse :

Nom de la personne chargée du suivi du dossier :

Mail + tél. de la personne chargée du suivi du dossier :

Je souhaite inscrire un ou deux de mes salariés à cette formation

Merci de vérifier qu'ils ont les pré-requis demandés pour suivre la formation (*Connaissances pratiques et/ou théoriques du CCAG travaux : formation de mise à jour et/ou perfectionnement*)

1^{er} salarié

Nom :

Prénom :

Date de naissance. :

Fonction :

Adresse Mail :

N° SIRET de l'établissement dont dépend le salarié :

Salarié de l'entreprise : oui / non OPCO compétent :

Personne en situation de handicap : oui / non

Pré-requis : oui / non

2^{ème} salarié

Nom :

Prénom :

Date de naissance. :

Fonction :

Adresse Mail :

N° SIRET de l'établissement dont dépend le salarié :

Salarié de l'entreprise : oui / non OPCO compétent :

Personne en situation de handicap : oui / non

Pré-requis : oui / non

Tarif pédagogique : 445 € HT par stagiaire

Cachet et signature de l'entreprise

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Eva GRIGNON, Directrice de DFI TP. Les données collectées font l'objet d'un traitement destiné à des fins d'information ou de communication se rapportant à DFI TP. Une exploitation commerciale par DFI TP pourrait être faite avec les données conservées. Le destinataire des données est : DFI TP. Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez nous écrire par mail à paysdelaloire@fnntp.fr ou par courrier DFI TP - Rue Edmé Mariotte - CP 40769 - 44307 NANTES Cedex 3. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

A retourner à :

DFI TP
paysdelaloire@fnntp.fr